

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

(agrément Préfectoral 2024-81-003)

Programme de formation

RS 5635 - Certificateur : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires
date d'enregistrement 07/04/2017

Public et prérequis	Tout public titulaire du permis de conduire catégorie B expiré du délai probatoire Admission sur dossier de candidature et entretien de positionnement.
Objectif	Préparer à l'examen de conducteur de taxi (CCPCT), certificat obligatoire à l'exercice de l'activité de taxi. Connaître la réglementation, la gestion, l'accueil, les règles de conduite relatives au métier de taxi.
Organisation	Durée 18 jours de formation en centre (126 heures) – 35h/semaine Horaires de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h Effectif 15 stagiaires maximum par groupe
Lieu	Cunac 112 route des Templiers
Modalités d'accès	Entretien individuel ou rdv téléphonique Dossier de candidature Entretien de positionnement Proposition d'un parcours personnalisé.
Délai d'accès	Jusqu'à la veille de la formation
Confirmation d'inscription	Convocation envoyée une semaine avant le début de la formation
Contenu	THEORIE – 122.5 heures
	<p>REGLEMENTATION DU TRANSPORT PUBLIC PARTICULIER DE PERSONNES (T3P)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues - La réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers - Les obligations générales relatives aux véhicules - Les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue ... <p>SECURITE ROUTIERE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles du code de la route - Les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue - Les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement - Les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules - Les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules - Les règles de conduite à tenir en cas d'accident ...

	<p>GESTION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les principes de base de gestion et de comptabilité - Les différentes formes juridiques d'exploitation - Les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales - Les différentes formalités déclaratives - La composition et le rôle des Chambre de Métiers et de l'Artisanat - Les différents régimes sociaux ... <p>FRANCAIS</p> <p>Comprendre un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports</p> <p>Comprendre et s'exprimer en français pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la clientèle - Comprendre les demandes des clients - Interroger les clients sur leur confort - Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport - Prendre congé des clients ... <p>ANGLAIS</p> <p>Niveau A2 - Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir la clientèle - Comprendre les demandes simples des clients - Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle - Tenir une conversation très simple durant le transport - Prendre congé des clients ... <p>CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DE LA REGLEMENTATION LOCALE</p> <p>Le territoire d'exercice de l'activité : les principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers. La réglementation locale en vigueur.</p> <p style="text-align: center;">PRATIQUE – 3.5 heures</p> <p>CONDUITE ET SECURITE</p> <p>Conduite en sécurité et respect du code de la route. Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers. Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages.</p> <p>RELATION CLIENT</p> <p>Présentation générale et attitudes du candidat. Accueil, comportement durant le parcours et prise de congé. Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation.</p> <p>CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE</p> <p>FACTURATION ET PAIEMENT</p> <p>Etablissement du prix de la prestation, facturation et encaissement.</p>
<p>Formateurs</p>	<p>Spécialisés en :</p> <p>Réglementation, sécurité routière, conduite</p> <p>Gestion</p> <p>Anglais</p> <p>Français</p>

Moyens et méthodes pédagogiques	Salles équipées d'un tableau blanc, vidéoprojecteur Accès internet Enseignement pratique : conduite sur route, mise en situation, véhicule-école de la CMA Remise de supports de cours
Évaluation	Evaluation des acquis des stagiaires en cours de formation : QCM, Examen blanc Questionnaire de satisfaction Examen final : Les épreuves sont détaillées le 1 ^{er} jour de la formation. Le stagiaire doit s'inscrire aux épreuves sur la plateforme https://dossier.evalbox.com/#!/login
Attestation	Attestation de fin de formation et d'acquis de compétences remise en fin de formation
Accessibilité	Conditions d'accès au public en situation de handicap, contacter la référente handicap au 05 63 48 43 51 (Stéphanie BEL)
Contact	Delphine VALERY - Conseillère en Formation 05 63 48 42 18 delphine.valery@cm-tarn.fr